

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

---

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -  
(N° 1346)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL792

présenté par

M. Terlier, rapporteur, M. Balanant, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

-----

### ARTICLE 26

Aux alinéas 2, 3, 4 et 14, supprimer les mots :

« territorialement compétent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel